

Commune D'ORVAULT

DEPARTEMENT

Loire-Atlantique

ARRONDISSEMENT

NANTES

CANTON

SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

29 mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-neuf mars, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, à l'Odysée au Bois Cesbron après convocation légale en date du vingt-deux mars deux mille vingt-et-un, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, , Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, Mme Catherine LE TRIONNAIRE, M. Morvan DUPONT, M. Vincent BOILEAU, Mme Linda PAYET, M. Ronan GILLES, M. Pierre ANNAIX, Mme Françoise NOBLET, M. Dominique GOMEZ, M. Bernard PAUGAM, Mme Sandrine BRUN, M. Sébastien ARROUËT, Mme Marylène JÉGO, M. Francis WETTA, M. Gilles BERRÉE, Mme Florence CORMERAIS, Mme Maryse PIVAUT, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN, Mme Cyriane FOUQUET-HENRI

Absents ayant donné pouvoir :

M. Guillaume GUÉRINEAU	donne procuration à M. le Maire
M. Stéphane KERMARREC	donne procuration à M. Lionel AUDION
Mme Léa BESSIN	donne procuration à M. Christophe ANGOMARD
Mme Stéphanie BELLANGER	donne procuration à Mme Françoise NOBLET
M. Dominique FOLLUT	donne procuration à M. Jean-Jacques DERRIEN

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Linda PAYET ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

42. Demande de financements : Appel à Manifestation d'Intérêt Sequoia ACTEE 2

Monsieur DUBOST rapporte :

La Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Séquoia du Programme ACTEE 2.

L'AMI Séquoia vise à apporter un financement sur les coûts organisationnels en lien avec les actions d'efficacité énergétique des bâtiments communaux et avec des objectifs de mutualisation à l'échelle des territoires pour massifier les actions de réduction des consommations énergétiques.

La Ville s'est engagée dans cette démarche auprès de la SPL Loire-Atlantique Développement qui a répondu à cet appel à candidature. La candidature regroupe 11 membres sur le territoire de la Loire Atlantique.

Les axes de financement pour la Ville sont les suivants :

- Axe 1 : Etudes techniques pré-opérationnelles et opérationnelles de travaux énergétiques,
- Axe 2 : Ressources humaines, financement d'un alternant énergétique,
- Axe 3 : Acquisition d'outils de suivi énergétique et outils logiciels,
- Axe 4 : Etudes de Maitrise d'Œuvre, réalisation d'audits énergétiques.

Le programme de l'AMI Sequoia est prévu sur les années 2021 et 2022.


DECISION

Sur proposition de la commission Aménagement de la Ville et Transition Ecologique et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE DE SOLLICITER** auprès de la SPL Loire Atlantique Développement et de la FNCCR l'attribution des financements relatifs à cet Appel à Manifestation d'Intérêt Sequoia,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes dispositions pour mener à bien ces demandes.

Rendu exécutoire
Par télétransmission en
Préfecture le : 31 MARS 2021
Et par publication le : 31 MARS 2021

Extrait certifié conforme
Orvault, le 30 mars 2021
Pour le Maire
Le Directeur général



Jean-François MAISONNEUVE